



## Déclaration Préalable de la FSU au CDEN du 10 octobre 2022

Monsieur le Président du Conseil Départemental, Madame la Directrice Académique,  
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

La rentrée 2022 a été marquée par une pénurie de personnels sans précédent dans l'Éducation Nationale, et qui touche désormais toutes les catégories : enseignants, maîtres G et E, AESH, AED, CPE, Psy-En, préparateurs de laboratoire, infirmières, assistantes sociales, médecins scolaires, et même personnels de direction. Aux nombreux postes non pourvus viennent s'ajouter les démissions, l'assèchement du vivier de remplaçants, laissant de nombreuses classes sans enseignants dans les écoles et les collèges. Les causes de cette situation sont pourtant bien connues : faiblesse des salaires, dégradation des conditions de travail, casse des statuts par la loi dite 'de Transformation de la Fonction Publique' qui a facilité le recours à des personnels contractuels précarisés, peu ou pas formés.

Parmi les professions particulièrement malmenées et sous payées figurent les AESH, personnels pourtant indispensables à la réussite des élèves au sein d'une école véritablement inclusive, pourtant affichée comme l'une des priorités du ministère. Sur le terrain, nos collègues sont confrontés au fonctionnement ubuesque de la MDA, à la perte des Gevasco, aux difficultés de recrutement des AESH et aux difficultés pour les familles de réaliser les diagnostics et mettre en place les parcours adaptés. Pour que l'école inclusive ne reste pas qu'une vague promesse, des personnels formés, des moyens matériels, des structures adaptées doivent être déployés partout, afin d'accueillir tous les élèves, qu'ils soient porteurs de handicap, allophones, ou à très haut potentiel ...

La dégradation des conditions de travail est aussi liée à l'augmentation des effectifs par classe : il est de moins en moins rare que les seuils déjà trop élevés de 30 élèves en collège et 35 en lycée soient dépassés. Les établissements manquent de place pour accueillir les élèves orientés en première STMG et les doublants de terminale. Nous souhaiterions qu'un bilan soit fait par la Direction Académique concernant l'accueil de ces deux catégories d'élèves, ainsi que sur l'état des postes non pourvus dans le 1<sup>er</sup> et le second degré.

Enfin, les conditions de travail des personnels sont dégradées par une accumulation de tâches perçues comme chronophages, inutiles, qui visent à répondre à des injonctions hiérarchiques dénuées de sens et qui les éloignent du cœur de leur métier.

Alors que débutent les concertations sur les revalorisations salariales des enseignants, un récent rapport de l'OCDE met en avant la faiblesse des salaires des enseignants français par rapport à leurs homologues européens. Le flou des annonces ministérielles alimente la défiance des enseignants envers les vagues promesses de revalorisation qui leur sont faites. Afin de restaurer la confiance des personnels envers l'institution et l'attractivité de nos professions, les promesses doivent se concrétiser par des actes : une revalorisation pour toutes les catégories de personnels sans contrepartie, et des moyens à la hauteur, améliorer les conditions de travail, ouvrir des classes dans le 1<sup>er</sup> degré, abonder les DGH des collèges et lycées, diminuer les effectifs et créer des postes dans toutes les catégories de personnels.

Nous demandons également au Conseil Départemental de prendre toute sa place, et dénonçons son désengagement dans le domaine de l'orientation, avec pour effet la fermeture du CIO de Versailles. La fusion avec le CIO de Saint Cyr dégrade les conditions de tenue des permanences du fait de

l'exiguïté des locaux. Elle éloigne le service public d'orientation des usagers, qui doivent désormais se rendre à Saint Cyr, dans un contexte de pénurie de postes de Psy-En dans les établissements. Ce sont les familles les plus éloignées de l'école, celles qui peinent le plus à naviguer dans les arcanes du système scolaire et de Parcoursup qui seront les plus fortement pénalisées. La FSU demande la réouverture d'un CIO dans des locaux situés à Versailles.

La période de canicule, et la crise énergétique ont mis en avant l'urgence à rénover le bâti scolaire, notamment en termes d'isolation. L'hiver prochain, les enseignants feront face à un dilemme cornélien : devront-ils aérer les salles de classes pour prévenir une énième vague de Covid 19 ? Ou fermer les fenêtres pour réaliser des économies d'énergie ? La FSU le réclame depuis plus de deux ans : les écoles et les collèges doivent être équipés de capteurs de CO2 et de purificateurs d'air. Le Conseil Départemental ne peut continuer à refuser de subventionner les établissements pour permettre leur acquisition. Nous nous inquiétons des rumeurs selon lesquelles les écoles et établissements ne seraient pas chauffés avant une certaine date et certains équipements municipaux comme les gymnases ou les piscines, fermés afin de réaliser des économies d'énergie. Nous vous interrogeons sur les mesures qui seront prises dans ce domaine, sans pour autant dégrader les conditions de travail dans les salles de classe et les installations sportives, qui doivent être considérés comme les salles de classes à part entière lors des cours d'EPS. Nous souhaiterions également connaître les collèges qui vont faire l'objet d'une rénovation dans les années à venir, afin d'être convaincus que les ambitieux projets affichés sur le site du Conseil Départemental ne se résument pas à une simple opération de communication. Nous demandons également un point d'information sur les projets de collèges innovants dans notre département.

Nous attirons votre attention sur les nombreux problèmes matériels auxquels sont confrontés les enseignants du Nouveau Collège de Mantes : mobilier cassé non remplacé, matériel informatique défectueux, tableaux inutilisables car accrochés trop haut ... Les enseignants avaient alerté avant même la construction du collège sur le manque de salles de classe par rapport au nombre de divisions prévues. En résultent des problèmes d'emploi du temps qui dégradent fortement leurs conditions d'exercice déjà difficiles. Des solutions doivent être trouvées, en concertation avec les personnels : conversion de salles de repos en salle de classe, attention particulière de la DSDEN, comme elle s'y était du reste engagée, à limiter le nombre d'élèves accueillis... Concernant la ville de Trappes, nous alertons sur la nécessité d'engager rapidement un travail sur la carte scolaire pour ré-équilibrer les effectifs des 3 collèges. Il est aussi nécessaire de ne pas limiter les projets de rénovation au Collège Courbet, les locaux des collèges Gagarine et Le Village étant eux aussi vétustes.

Au sujet du numérique, Nous nous interrogeons sur les distributions de tablettes en direction des élèves d'école primaire et de collège. Quel usage pédagogique pour des gadgets ne disposant pas des applications et manuels numériques qui pourraient servir à un travail scolaire ? Seule certitude, ils viennent alourdir les cartables déjà surchargés, et font fi de l'enjeu de santé publique qu'il y a à limiter la surexposition aux écrans dont est victime notre jeunesse. Encore un bel effet d'annonce alors que les 6ème du Nouveau Collège de Mantes sont dans l'attente pour recevoir leurs tablettes, d'une belle cérémonie de remise prévue le 10 octobre. Pourtant, injonction est faite aux enseignants d'en faire usage dans le cadre du projet innovant du collège...

Enfin, les enseignants des collèges nous font part de l'insuffisance des dotations en manuels scolaires, et des problèmes posés par l'absence de nouvelle dotation pour équiper les élèves lorsque qu'une ouverture de division imprévue est décidée après la rentrée scolaire.

Concernant l'autre point à l'ordre du jour, le budget des collèges, nous relevons le retour des écrêtements, enrobés sous le joli terme de "modulation". Nous entendons bien que les sommes allouées aux établissements n'ont pas vocation à être thésaurisées. Néanmoins, nous préférierions qu'il existe de réelles incitations à réaliser des investissements soient faites en direction des établissements, plutôt que la mise en œuvre d'un mécanisme d'écrêtement, qui pourrait apparaître comme une simple opération arithmétique visant à réaliser des économies sur les DGF. Les budgets "enseignement général" et "administration" connaissent une augmentation de 5% que nous saluons, mais qui demeure insuffisante par rapport à l'inflation. Les grands oubliés restent l'enseignement technologique et l'entretien : le ratio "enseignement technologique" n'a pas évolué depuis 2019, tandis que les forfaits SEGPA et 3ème prépa métiers n'ont connu aucune augmentation depuis au moins 2012. On constate également un effritement des dotations et subventions complémentaires, alors même que les effectifs sont en augmentation.

Nous réitérons notre demande que les DGF des collèges établissement par établissement soient portées à notre connaissance, comme la Région Ile de France le fait pour les lycées. Nous souhaitons aussi disposer de la liste des 16 collèges bénéficiant d'une majoration de DGF lorsque le pourcentage de CSP défavorisées dépasse 30 %.

Pour conclure, l'État, les collectivités territoriales, doivent mettre fin au sous-investissement chronique dans le domaine de l'éducation. Des moyens à la hauteur des enjeux doivent être dégagés pour revaloriser les salaires, améliorer les conditions de travail et d'étude, et porter un projet éducatif ambitieux pour l'ensemble de la jeunesse, sans laisser les plus fragiles sur le bord du chemin. Le projet de réforme de la voie professionnelle est à l'opposé des ambitions portées par la FSU pour notre système éducatif. Nous réaffirmons avec force notre attachement au principe d'égalité de notre école républicaine, rendu possible notamment par des programmes et des cadrages nationaux. Nous défendons l'idée de la dimension émancipatrice de la formation pour tous les jeunes, par l'enseignement de toutes les disciplines, quelle que soit la voie de formation choisie. Pour toutes ces raisons, nos organisations appellent à une journée de grève le mardi 18 octobre, point de départ de la mobilisation pour obtenir le retrait de ce projet délétère, non seulement pour la voie professionnelle mais pour l'ensemble de la jeunesse et l'avenir de notre société.